

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

S/C/N/395/Corr.1*
31 mai 2007

(07-2229)

Conseil du commerce des services

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE III:3 DE L'ACCORD GENERAL SUR LE COMMERCE DES SERVICES

Corrigendum

Le titre doit se lire :

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE VII:4 DE L'ACCORD GENERAL SUR LE COMMERCE DES SERVICES

* En français seulement.